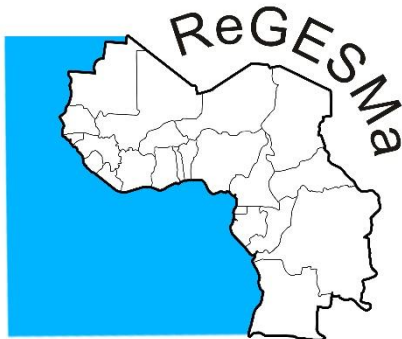


CENAREST-IRSH-LARESPO
Libreville-Gabon
Revue Gabonaise d'Etudes Stratégiques et de Sécurité Maritime
(ReGESMa)



LARESPO



Laboratoire de Recherche sur
les Systèmes Portuaires

ReGESMa_Numero_7_30 Novembre 2026

LIGNE EDITORIALE

Rattachée au Laboratoire de Recherche sur les Systèmes Portuaires (LARESPO) de L'Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH), la *Revue Gabonaise d'Etudes Stratégiques et de Sécurité Maritime* (ReGESMa) est un espace d'intellection scientifique reconnu par le CAMES qui se destine à publier annuellement des recherches originales et des compte-rendu d'ouvrages spécialisés dans les domaines des Lettres, Arts, Sciences Humaines et Sociales (géostratégie, géopolitique maritime, géographie de la population, économie des transports, transport maritime, relations internationales, sécurité, sûreté, histoire, etc.).

La priorité est accordée aux études portant sur le golfe de Guinée afin de combler un vide scientifique. En effet, si le regain d'intérêt des études stratégiques sur le continent africain est indéniable, il n'en reste pas moins que les volets maritime et littoral n'y occupent qu'une place résiduelle. Les expériences de centres de recherche, d'instituts universitaires de stratégie et de publications scientifiques spécialisées s'accumulent certes, mais sans véritablement offrir au golfe de Guinée, pourtant devenu l'un des épicycles mondiaux de la géopolitique des mers, une plateforme conséquente d'échanges universitaires théoriques et praxéologiques, particulièrement en ce qui concerne le renouvellement des perspectives analytiques en matière épistémologique, doctrinale, stratégique, géoéconomique et de sécurité liées à cet espace.

APPEL A CONTRIBUTIONS

La Revue Gabonaise d'Etudes Stratégiques et de Sécurité Maritime, conformément à sa ligne éditoriale, publie des contributions scientifiques liées aux études stratégiques et à la sécurité maritime du Golfe de Guinée. Elle appréciera, pour

ce numéro, des contributions qui s'intéressent aux méthodes d'interprétation scientifique des données collectées, aux constructions conceptuelles nouvelles et à leurs interactions à l'aune des plans de développement maritime des Etats côtiers sont également les bienvenues.

Plusieurs autres sous-domaines retiennent l'attention : activités maritimes, mise aux normes des institutions étatiques et interétatiques, dualisme mer/continent, formes de solidarités sous régionales et internationales (co-développement, sécurité collective), positionnement stratégique des acteurs dans l'un des cœurs de la stratégie mondiale (golfe de Guinée), cybernétique sécuritaire (sous-régionale, régionale et internationale) à la confluence des tensions géostratégiques déjà manifestent dans la région du delta du Niger et au Nigéria avec des extensions sur les côtes camerounaises, en Guinée équatoriale, au large de São Tomé-et-Principe, du Bénin et du Togo, développement des transports maritimes intercontinentaux et des grands ports maritimes, "maritimisation de l'énergie ", flux migratoires des populations vers les littoraux, concentration littorale, attractivité du littoral, industrialisation du littoral, urbanisation du littoral, usages du littoral, infrastructures de communication du littoral, activités balnéaires, l'aménagement spatial, échanges internationaux, environnement marin et sous-marin, risques environnementaux, protection environnementale, géostratégie des acteurs intercontinentaux, sécurité et sûreté liées à la maritimisation, conflictualité maritime, etc.

Les contributions scientifiques doivent parvenir au secrétariat de rédaction, sur support numérique, au plus tard le 30 septembre 2026, aux adresses suivantes :

Monsieur Guy Merlo MADOUNGOU NDJEUNDA : madoungoumerlo@yahoo.fr

Directives aux auteurs

1/Recommandations sur le format des textes

Les textes paginés doivent être présentés à l'interligne simple sur du papier format A4, en utilisant des marges de 2,5 cm Haut et Bas, et un caractère d'imprimerie Times New Roman de 12 points. Les textes sont envoyés au LARESPO, sis à l'IRSH, par courriel aux adresses suivantes : madoungoumerlo@yahoo.fr

Le format de page ou de tabulation doit être le même pour l'ensemble du texte. Les styles (espacements automatiques, pré-formatage) ne doivent pas être utilisés, pour permettre l'harmonisation et la mise en forme du document final.

Par ailleurs, toutes les pages doivent être numérotées, les encadrés ne sont pas acceptés.

2/Consigne de mise en forme

Les titres et sous-titres doivent être numérotés. Uniquement la première lettre doit être en majuscule ;

L'article ne doit pas dépasser 15 pages A4 ;

Chaque paragraphe devra être séparé du précédent et du suivant par un espacement de 6 pt avant et après ;

Le retrait à droite ne doit se faire que pour la première ligne du paragraphe à 0,50 cm (positif) ;

Les titres des figures, tableaux et photos seront en 11 pt, en Gras, avec la première lettre du titre en majuscule ;

Il ne faut pas utiliser le souligné ;

Les sources des figures, tableaux et photos seront en 9 pt, en Gras, avec la première lettre du titre en majuscule ;

Les sigles s'écrivent en capitales sans point entre chaque lettre ; par exemple : CNDIO, DESMAR, etc. Par ailleurs, lorsqu'un sigle forme un acronyme (lisible phonétiquement) et qu'il est de notoriété publique, on met une capitale uniquement à la première lettre tel : Unesco ;

Tous les sigles doivent être développés dès la première utilisation dans le texte ;

Les passages cités sont présentés en romain et en guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent 3 lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne) en romain et en retrait, en diminuant la taille de la police d'un point.

Exemple :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à

la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les articulations de l'article à l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées par les chiffres. Exemple : 1. ;1.1. ;1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.

3/Les textes proposés doivent comporter

Les noms et prénoms du ou des auteurs doivent être juste en dessous du titre et alignés à droite, suivis de la discipline, la spécialité, la fonction, l'appartenance professionnelle, l'adresse électronique.

Un résumé en français et en anglais est obligatoire. Celui-ci ne doit pas dépasser 250 mots (environ 10 lignes, plus ou moins 10%). Il constitue la première page de chaque article.

Une liste de 5 à 7 mots clés (en français et en anglais), identifie le contenu de l'article. Ces mots sont placés juste en dessous des résumés.

Une section bibliographique regroupant l'ensemble des références utilisées dans le texte est obligatoire. Elle doit être numérotée et positionnée à la fin de chaque article.

Au total, l'ordre de présentation est le suivant : le titre, les noms et prénoms de ou des auteurs, le résumé en français et en anglais suivi des mots clés, le texte argumentatif, la bibliographie.

4/Les références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser, après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition.

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques.

- Ouvrage (auteur unique)

AMIN S., 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- Ouvrage (collectif)

FAURE F. E. - MADOUNGOU NDJEUNDA G, M, 2016, « La piraterie et les activités maritimes dans le golfe de Guinée. Etat des lieux, menaces et stratégie de lutte », in *Le Gabon aujourd'hui. Des questions et des réponses sur la vie, sociale, économique, politique et administrative*, Libreville, Ed. Oudjat, p. 477-510.

- Article

DIAGNE S. B., 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

Financement de la publication

La Revue Gabonaise d'Etudes Stratégiques et de Sécurité Maritime (ReGESMa) du Laboratoire de Recherches sur les Systèmes Portuaires (LARESPO) de L'Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH), ne bénéficiant d'aucun financement institutionnel, il est demandé aux auteurs une contribution aux charges financières liées à la publication de leurs contributions.

Des frais d'instruction de l'article de l'ordre de 15 000 F CFA et d'insertion élevés à 35 000 F CFA sont respectivement payés par transfert, à l'envoi de l'article, et après acceptation de celui-ci par le Comité de lecture, auprès du Directeur Administratif et Financier de la revue, M. Madoungou Ndjeunda Guy Merlo.

P. Le Directeur de Publication
P.O Le Directeur Administratif et Financier

Pr. Guy Merlo MADOUNGOU NDJEUNDA
Maître de Recherche au CENAREST/IRSH/LARESPO